

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordre d'envoi du médicament prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

— Pour le

- Dentaire :**

 - En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèse

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Adresses Mails utiles

 - Réclamation : contact@mupras.com
 - Prise en charge : pec@mupras.com
 - Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

W21-823834

191157 Autres

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<i>INJS</i>	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)				
Matricule :	2751		Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :		
Nom & Prénom : ZGUENBI M'HAMED				
Date de naissance	15/07/53			
Adresse :	18 AL MOUNTAZAH - Ain Diab Casablanca			
Tél. :	066992679		Total des frais engagés :	594,30

Authorisation N° : A.A.215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	29/09/2004
Nom et prénom du malade :	Alhamed Mohamed
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	HIV + PFC
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous un emboîtement confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ENSA Bousca

Signature de l'adhérent(e) :

VIOLET ADHERENT



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/07/2014	Chirurgie	1661	3000 200	INP : 0913800 Signature : Blanca Date : 10/07/2014

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		



Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Ancien interne à l'hôpital de la Timone à Marseille

Ancien interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en Echocardiographie de l'Université Bordeaux Segalen

Diplômée en cardiologie pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en imagerie vasculaire de l'Université Paris Sud

خريجة كلية الطب فم، الدار البيضاء.

طبيبة داخلية سافقاً مستشفى مارسيليا بفرنسا

طبيبة داخلية سافقاً مستشفى ابن شه بن الدار البيضاء.

حاصلة على شهادة فحص القلب بالصحي من جامعة بوردو بفرنسا

حاصلة على شهادة فحص الشرايين والوعاء بالصحي من جامعة باريس

حاصلة على شهادة أمراض القلب للأطفال من كلية الطب بباريس

Casablanca, le : 09/09/2014

98,10 X 3

(1) - Cosyrel 5/5 mg (30) - 0 - 0 S.V

294,30



Bd. Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage , Hay hassani, Casablanca

شارع أفغانستان درب الحرية ، بلوك 225، رقم 1، الطابق الثاني، الحي الحسني، الدار البيضاء.

Tél : 05 22 90 70 51 - GSM : 06 62 69 23 99

14011057

6 118001 130269

COSYREL 5mg/5mg-0
 30 comprimés pelliculés sécables
 PPV : 98,10 DH
 Servier Maroc - Casablanca

4011057

6 118001 130269
 COSYREL 5mg/5mg-0
 30 comprimés pelliculés sécables
 PPV : 98,10 DH
 Servier Maroc - Casablanca

14011057

6 118001 130269
 COSYREL 5mg/5mg-0
 30 comprimés pelliculés sécables
 PPV : 98,10 DH
 Servier Maroc - Casablanca

AECG tracing showing leads I, II, III, aVR, aVI, and aVF. The tracing shows a regular rhythm with a rate of approximately 60-70 bpm. There are several large, sharp, negative deflections (r-waves) in leads I, II, III, and aVF. Lead aVR shows a large, sharp positive deflection. The tracing is labeled "AUTO 10mm/mV" at the top and "25mm/s AC50Hz+EMG35Hz+DFT" at the bottom.

cabinet dr najih hayat
2024-01-09 18:59

ID: Guendli
 Nom: Sexe:
 Taille: cm Poids:
 FC bpm : 56
 Intervalle PR ms : 200
 Durée P ms : 142
 Durée QRS ms : 87
 Durée T ms : 315
 QT/QTc ms : 452/439
 Axe P/QRS/T deg : 35, 1/3.
 R(V5)/S(V1) mV : 1.36/0.
 R(V5)+S(V1) mV : 2.18

Conclusions
Ryth. sinusoidal norm.
- Carniolos 82
- Meotina 80
- L. Hassan 1973
- e

Le rapport doit être confirmé par un médecin

Médecin